GROUPE SCOLAIRE de FONTAIN

15 rue de l'école / 25 660 FONTAIN
Tel : 03 81 57 25 97

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 18 octobre 2019

La séance débute à 18 heures.

Membres présents :

- Représentants du SIFALP : M Vagne, Mme Moisson, M Pascal
- D.D.E.N. : M Zobrist
- Personnel enseignant : Mme Corrochano, Mme Bataille, Mme Pernet, Mme Besançon, M Gilbert, Mme Halbert Cadet, Mme Hagenbach, Mme Delcey, Mme Lamy
- Francas : Mme Duval
- Représentants des parents d'élèves : Mme Fasquelle, Mme Sauge, Mme Kwiecien, Mme Mary, Mme Gueldry, Mme Chopard, Mme Rabolin

Membres absents excusés :
M Martin (Inspecteur de l'éducation nationale), M Gresset (Vice-président du SIFALP), Mme Doney (Maire de Fontain)

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Lamy, enseignante, est désignée secrétaire de séance.

2) Approbation du procès-verbal du 3ème conseil d'école (année scolaire 2018/2019)

Approuvé à l'unanimité.

3) Bilan des élections des représentants de parents d'élèves :

Sur 276 parents inscrits, **89** parents ont voté, ce qui représente un pourcentage de **32,25** % de parents votants. Une liste était présentée :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Hélène TISSERAND	Charline CHOPARD-LALLIER
Virginie FASQUELLE	Céline MARY
Emmanuelle GUELDRY	Emilie PATOZ
Elodie TOITOT	Stéphanie GRESSET
Charline DUCROT	
Stéphanie KWIECIEN	
Aurore SAUGE	
Agnès RABOLIN	

Rappel du rôle des représentants de parents d'élèves :
Assurer un lien entre l'équipe éducative et les autres parents en assistant notamment aux conseils d'école. Les parents délégués :
- votent le règlement intérieur de l'école
- sont informés des résultats globaux de l'école
- sont habilités à poser des questions sur le fonctionnement et la vie de l'école

(intégration des élèves handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène, sécurité des enfants)
- peuvent proposer de réorganiser le temps scolaire

Globalement, la principale mission des représentants de parents d'élèves est de collecter les questions, les suggestions et les remarques afin d'en débattre en conseil d'école et de restituer les échanges et les informations aux autres parents d'élèves.

Nouveauté pour les élections de 2020 : La directrice demande l'avis du conseil d 'école pour organiser les prochaines élections exclusivement par correspondance (possibilité offerte depuis cette année).
Cette proposition est validée par le conseil d'école pour l'année prochaine.

4) Effectifs

Année scolaire 2019/2020

Effectif total actuel : **195 élèves** (70 élèves en maternelle et 125 en élémentaire).

Répartition des élèves par classe :

Cl 1	PS/MS	23
Cl 2	PS/GS	24
Cl 3	MS/GS	23
Cl 4	CP	22
Cl 5	CE1	25
Cl 6	CE2	23
Cl 7	CM1	26
Cl 8	CM2	29

Répartition par niveau :

PS	17
MS	23
GS	30
CP	22
CE1	25
CE2	23
CM1	26
CM2	29

Prévisions pour l'année scolaire 2020/2021

Prévision de l'arrivée de 17 élèves de petite section (nés en 2017) et du départ de 29 CM2, ce qui correspondrait à une perte de 12 élèves par rapport à cette année.
La prévision d'effectif total pour l'année scolaire 2020/2021 est donc de 183 élèves (57 élèves en maternelle et 126 en élémentaire).

Les prévisions d'effectifs sont envoyées à la DSDEN en novembre. En janvier/février aura lieu la commission qui annonce les ouvertures et fermetures de classes. Le nombre moyen d'élèves par classe serait de 22,9 élèves/classe dans le cas d'un fonctionnement avec 8 classes.

5) Fonctionnement de l'école

PERSONNEL

- 2 nouvelles enseignantes : Marine CORROCHANO (PS/GS à 25 % et CE1 à 58 %) / Manon BOURGON (CE2 à 33 %)
- Océane ROBBE (stagiaire « professeur des écoles ») vient dans toutes les classes pendant 10 semaines (entre octobre et décembre le lundi et le mardi matin)
- Coralie MAITRUGUE (stagiaire en seconde «aide à la personne») sera présente aux

côtés des ATSEM fin novembre.
Ce qui correspond à 10 enseignants et 3 ATSEM à temps plein.

- Une personne en mission « service civique » vient d'être recrutée : il s'agit de Reynald Boillon.

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur de l'année 2018/2019 n'a pas été modifié.

Il est adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école. Il sera diffusé aux parents d'élèves par mail (à défaut par écrit). Toute personne qui en fera la demande auprès de la directrice pourra avoir ce règlement sous format papier. Chaque parent devra signer un accusé de réception prouvant qu'il a lu et qu'il adhère à ce règlement.

LANGUES VIVANTES

Les élèves du CP au CM2 ont choisi l'anglais ou l'allemand. M Gaël LEHEC est l'intervenant en allemand : chaque groupe est pris 2 fois par semaine. Groupe 1 : CP CE1 CE2 / groupe 2 : CM1 et CM2
En maternelle : découverte de l'anglais ou d'autres langues

Question de parents d'élèves :
Pourquoi y a-t-il cette année une organisation différente des années précédentes concernant les cours d'allemand ? À savoir : cette année les CP sont groupés avec les CE1 et les CE2 alors qu'ils ne l'étaient qu'avec les CE1 l'an dernier. Pourtant beaucoup de CP semblent avoir choisi allemand cette année... Ce n'est donc pas une question d'effectif ? (Le groupe étant un peu agité, quelques CP trouvent le démarrage en langue compliqué... au-delà de la différence de niveaux).

REPONSE de M LEHEC :
Il n'y avait pas de CM2 concernés l'an dernier et donc des groupes sur 2 niveaux.
Il y a autant de CP CE1 que de CM1 CM2 et 5 CE2 au milieu.

Lors des deux premières séances, certains CE1 CE2 étaient agités et faisaient les malins mais les choses se sont réglées et les CP ont plutôt l'air d'apprécier les séances.

L'équipe enseignante ajoute que le CE2 fait partie du cycle 2, au même titre que les CP et les CE1.

BIBLIOTHEQUE

Les travaux de la bibliothèque ont été achevé courant septembre. Il ne reste plus « qu'à » tout mettre en place (à savoir : numériser toutes les ressources et les ranger). Pour ce faire, la coopérative scolaire a acheté un logiciel pour un coût d'un peu moins de 1000€ (une maintenance est à prévoir chaque année : 139€).
Les enseignants vont commencer à numériser les ressources afin de se familiariser avec le logiciel. Ensuite, l'équipe fera appel à toute personne (parents ou autre) pour poursuivre cette numérisation.

L'équipe remercie le SIFALP pour cette magnifique bibliothèque.

Question de parents d'élèves :
En ce qui concerne la bibliothèque, y a-t-il une date d'ouverture prévue ?
REPONSE de l'équipe enseignante :
Dès que tout sera opérationnel, les enfants pourront emprunter des livres.

SECURITE

Gestion de l'entrée et de la sortie des enfants

Accueil du matin : (à partir de 8h20) MATERNELLE : les parents accompagnent les enfants dans les couloirs. ELEMENTAIRE : les enfants sont déposés devant le portail gris et entrent seuls dans l'école (accueil en classe ou dans la cour un jour par semaine).

Accueil de l'après-midi : (à partir de 13h50). Les enfants sont tous accueillis dans la cour, sauf les PS qui sont accompagnés dans le hall. Seuls les accompagnateurs pénètrent dans l'enceinte de l'école.

Les enseignants remercient les parents de bien vouloir respecter ces mesures essentielles au bon déroulement de l'entrée et de la sortie de l'école par les enfants.

L'école est fermée pendant les heures scolaires. Deux sonnettes sont en place au portail gris (une pour les Francas et une différente pour l'école). Il est important de respecter les horaires pour éviter de déranger un enseignant pendant le temps de classe, car si le portail peut être commandé à distance, cela n'est pas le cas de la porte de l'école. Trop d'enfants arrivent après la sonnerie (matin comme après-midi), la directrice rappelle l'importance de la **ponctualité** pour un bon fonctionnement de l'école.

Il est interdit de se garer en bas de la rue du HLM afin d'éviter de bloquer le bus qui ne peut plus passer lorsqu'un véhicule est stationné à cet endroit. De même, le passage piéton n'est pas un dépose-minute.

Le SIFALP rappelle que la ceinture de sécurité est obligatoire dans le bus. Les parents sont donc priés de rappeler à leurs enfants d'attacher leurs ceintures lors des trajets en bus, même courts.

LES PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sécurité)

Présentation
Il existe 3 types de plans :
• *type 1* : PPMS en cas de risques majeurs (glissement de terrains, accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses, inondation, tempête, séisme, accident nucléaire...) et dont les mesures, destinées à assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant les secours, sont le confinement ou l'évacuation.
• *type 2* : PPMS en cas d'incendie (mesure de sécurité : évacuation)
• *type 3* : PPMS en cas d'attentat ou d'intrusion (mesure de sécurité : évacuation et/ou confinement selon la situation)

Mise en place
3 sonneries différentes ont été installées.
Des mallettes de première urgence avec le matériel indispensable au plan de mise en sécurité sont disposées à différents endroits dans les écoles.

Toutes les classes (ainsi que les bureaux, gymnase, cuisine, etc.) sont équipées de téléphones.
Le PPMS est consultable au bureau de direction (peu de changement par rapport à l'an dernier).
Remarque : Une clé du portillon au niveau du coin d'herbe doit être accessible pour une éventuelle fuite si un groupe est dans la cour... A mettre en place.

Exercices
Un exercice type « incendie » a été réalisé le vendredi 11 octobre.
L'alarme n'a pas été entendue dans la cour de la maternelle.
Temps d'évacuation et de mise à l'abri (sous le préau) : 4'41"
Un exercice académique de type « attentat-intrusion » sera réalisé en novembre.
D'autres exercices seront réalisés au cours de l'année.

COOPERATIVE SCOLAIRE

OCCE : Office Central de la Coopérative à l'École

Il s'agit du compte sur lequel sont crédités les gains des actions réalisées au sein de l'école ainsi que la participation de 15 € par élève demandée aux parents pour la coopérative scolaire.

La coopérative scolaire est utilisée pour régler les dépenses collectives, les cotisations OCCE (entre 2 et 3€ par élève et par adulte encadrant), l'achat éventuel de livres pour les classes, le développement de photos, l'achat de fournitures pour la réalisation d'ateliers cuisine ou de travaux manuels, la réduction du montant des sorties scolaires, le matériel scolaire supplémentaire comme le matériel de sport par exemple, les bus pour les sorties scolaires...

Il n'y pas de prix dégressif en fonction du nombre d'enfants car la cotisation à l'OCCE est obligatoire pour tous les enfants. Mais les familles qui rencontrent des difficultés peuvent participer sans donner la totalité.

La cotisation OCCE inclut également l'assurance-école.

Les comptes sont consultables dans le bureau de direction.

Les dépenses prévues cette année (en dehors des dépenses individuelles de classe) :
* projet iXBi
* 2 bus par classe
* 1 abonnement par classe
* achat et maintenance du logiciel pour la bibliothèque
* la cotisation OCCE

Les recettes prévues (ou faites) :
* cotisation des parents
* les photographies scolaires
* revente de cartouches vides (chèque de 127,32€ en octobre 2019)

Nous sommes point de collecte publique pour les outils scripteurs usagés (pas de crayon de papier ou de couleur) : n'hésitez pas à les apporter à l'école.

6) Projets pédagogiques déjà réalisés ou en cours

• Classes 4 et 5 (CP/CE1)

Inscription à la piscine sur la période 5 : du 6 avril au 26 juin, les mardis après-midis (financé par le SIFALP : bus et entrées)

• Classes 6 à 8 (CE2/CM1/CM2)

- 3 randonnées le vendredi, au mois de septembre
- ski de fond cet hiver

Nous aurons besoin d'accompagnateurs. Les agréments se feront en novembre, avec la DSDEN.

- randonnées vélo au printemps

• Classes 1 à 5 (maternelle /CP/CE1)

Spectacle Zingarelli en novembre à la salle des fêtes de Fontain

• Classe 6 (CE2)

Twitt classe (dispositifs d'échanges via twitter)

• Classes de maternelle

Rencontres sportives avec l'école de Larnod

• Pour l'ensemble des classes

- Poursuite du travail sur le climat scolaire engagé l'année dernières suite au regroupement des petits et des grands qui avait été problématique lors de la fusion des deux sites (Pugey et Fontain). Un après-midi jeux de société a eu lieu le jeudi 17 octobre. Les CP, CE1 et CE2 étaient mélangés. Les CM ont animé des jeux et des lectures en maternelle.

Des élections de délégués de classes vont être organisées après les vacances de Toussaint.

- Fête de Noël en lien avec l'association des parents d'élèves 1 2 3 Soleil (vente de sapins et de décorations de Noël / restauration rapide) : vendredi 6 décembre 2019 à la salle des fêtes de Fontain.

Dans les classes, une réalisation de Noël sera préparée par les élèves et donnée aux familles lors de cette manifestation.

Question de parents d'élèves :

Plusieurs chants ont été faits en commun depuis le début de l'année. Est-il prévu quelque chose pour Noël ? Cela manque à certains parents et l'esprit de Noël serait davantage mis en avant.

REPONSE des enseignants :

La capacité de la salle étant de 250 personnes, il n'y aura pas de chant lors de cette manifestation.

- Des spectacles / concerts / cinémas : « les 2 scènes ». Les inscriptions ont été faites et validées. Objectif : 2 sorties de ce type par classe dans l'année scolaire au moins.

- iXBi : projet alliant le développement durable et les arts. Ce projet s'articule en 3 temps :

* un spectacle réalisé par 2 artistes
* 8 interventions par classe des 2 artistes pour un travail sur les déchets et les arts.
* Nous réfléchissons à la manière dont ce projet pourrait être présenté.

7) PEDT (projet éducatif territorial)

Périscolaire

- Retour sur les vacances d'été : journée avec les chiens de traîneaux, nuit sous la tente, moto-cross pour les plus grands, auto run, Campaines, accrobranche, cinéma, Salines, mini camps à Bellecin et Métabief... Tout le monde était très content.
- Les effectifs sont en hausse : 110 enfants inscrits, 50-55 enfants par jour.
- La rentrée : compliquée car beaucoup d'enfants et manque d'animateurs. Entre 105 et 120 enfants chaque midi.
- L'équipe : Mme Rachel Nachon, Mme Francine Taillard, Mme Maja Trajkowski, Mme Christine Felten, Mme Marie Yvette Turpin, Mme Françoise Rémy, Mme Cédrine Reggazoni, Mme Séverine Cordier
- Recrutement : Mme Catherine Gruet et M Reynald Boillon
- Temps périscolaires : fréquentation en baisse le soir, 10 enfants en moins.

C'est donc plus calme, le goûter est plus rapide, les enfants sont donc plus vite en activités.

- Mercredi : environ 20 enfants chaque mercredi. La journée est plus calme.

- Vacances de Toussaint : 60 enfants inscrits, environ 50 enfants par jour.

Thème « Sur un air de... » Découverte d'une chanson par jour...
Intervenants : Yoga/ Alpha sport/ Profession sports /1001 jeux/ Les jeux de la Comté.
Soirée pyjama le jeudi 24 octobre.

Nouveautés : - Apéritif participatif avec les familles (plus de 50 personnes).
Tout le monde a joué le jeu en venant avec quelque chose à grignoter.
- Page facebook créée pour avoir une meilleure visibilité et exposer la vie du centre au quotidien. Les visages des enfants n'apparaîtront pas.

Beaucoup de projets à venir !

8) Association 1.2.3 Soleil

L'assemblée générale a eu lieu le 19 septembre, il y avait 17 participants. La présidente est toujours Mme Marion Streicher et la trésorière Mme Catherine Hamelin.
Les actions qui ont le plus rapporté l'an dernier ont été : les buvettes (du vide grenier et de la fête de l'école). 300€ environ ont été attribués pour l'achat de livres et 3700€ pour les projets de classe dont la classe découverte.
Les actions prévues cette année :

- vente de bulbes
- après-midi jeux de société à La Vèze, le 24 novembre
- soirée de Noël, le 6 décembre. L'horaire sera peut-être avancé (éventuellement 17h00).

Cette année, il est envisagé d'ouvrir cette manifestation sur l'espace extérieur avec une vente de marrons, des braseros...

- 3 soirées bricolages : le 5 novembre à Fontain, le 13 novembre à Pugey, le 21 novembre à La Vèze
- randonnée (à voir)

9) Questions diverses

Question 1 :

L'agence de l'eau a lancé un appel à projets qui nous semble très intéressant

concernant la désimperméabilisation des cours d'école : en résumé enlever le bitume qui empêche l'eau de s'infiltrer et emmagasine la chaleur l'été augmentant l'effet caniculaire. Tout type de projet visant à rendre le sol perméable peut être aidé (re-végétalisation, noues végétalisées...). Cela pourrait être l'occasion de planter des arbres, et pourquoi pas faire un petit jardin... Le dossier doit être supérieur à 10 000€ pour être accompagné avec un taux d'aide à 70%. Le lien vers l'appel à projets : https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_95574/fr/ecole-college-lycee-et-universite-amenagez-un-coin-de-verdure-pour-la-pluie

REPONSE du SIFALP :
Ce sujet mérite une attention particulière du SIFALP, les récents travaux ont modifié la taille et l'emplacement des espaces verts.
Cette question sera examinée par les élus dans le cadre de la préparation du budget 2020.

Remarque : Il pourrait être intéressant de planter un arbre dans le coin d'herbe par exemple. Des projets de jardins sont également évoqués (francas, école).

Question 2 :
Fête de fin d'année : Des parents pensent que ce serait plus adapté pour les enfants un samedi et ils aimeraient collaborer avec les enseignants pour mettre en place des activités pour les enfants (fête des enfants).

REPONSE de l'équipe enseignante :
Les enseignants veulent soutenir l'association « 1 2 3 soleil » et souhaitent continuer à préparer des chants et présenter une chorale avec les élèves lors de ce moment. Ils veulent bien être suiveurs mais pas moteurs de cette fête.
Ainsi, les parents qui souhaitant organiser une kermesse par exemple, devront se tourner vers l'association.
D'autre part, tous les enseignants ne sont pas forcément présents à cette manifestation en fonction de leurs obligations personnelles. Le samedi ne peut pas être imposé pour des raisons de disponibilité de l'équipe...

Remarque : Les francas vont organiser une kermesse lors d'une « Journée des francas », qui aura lieu un samedi, toute la journée, avec des stands, des intervenants...

Question 3 :
En maternelle, il y a apparemment un problème de chasse d'eau dans les toilettes si les enfants tirent la chasse trop souvent.

REPONSE du SIFALP : En juin, en réponse à la même remarque l'entreprise qui a installé les toilettes est intervenue sans détecter de dysfonctionnement. Les ATSEM régulent le passage aux toilettes en en tenant compte.

Question 4 :
En maternelle, les enfants peuvent-ils aller jouer dans l'herbe à la récréation ?

REPONSE des enseignantes :
L'herbe a désormais poussé. Les enfants peuvent donc y aller, par beau temps essentiellement, mais il faut matérialiser les zones d'accès.
L'effectif important ne permet pas d'y aller autant qu'on le voudrait et les pantalons des enfants seront sales. Mais c'est parfois possible.

Question 5 :
En ce qui concerne la cantine, quand est-ce que le contrat avec Estredia se termine ? Est-il envisageable de changer de prestataire ?

REPONSE du SIFALP :
L'enquête réalisée au printemps fait état d'un avis positif majoritaire concernant le prestataire actuel qui peut toutefois être changé à chaque fin d'année scolaire.
Le sujet doit évoluer dans les prochaines années pour favoriser les circuits courts...

Remarque de parent d'élèves : La qualité nutritionnelle et l'impact environnemental sont à davantage prendre en compte. Ce sujet est à travailler cette année.

Question 6 :
Niveau sécurité, personne ne fait traverser les enfants qui viennent seuls à l'école. Dans certains villages, une personne est employée pour cela.

REPONSE du SIFALP :
Cette remarque donnera lieu un examen attentif par le SIFALP, il y a lieu de regarder les aspects et obligations réglementaires en vigueur, avant de déclencher la recherche d'une personne disponible pour intervenir ¼ d'heure, 4 fois par jour, les lundis, mardis, jeudis et vendredis des semaines scolaires. C'est une vraie difficulté dans les villages.

REPONSE du DDEN :
Ce sont les parents qui sont responsables de l'accompagnement de leurs enfants à l'école.
Dans certains villages, il existe des services bénévoles de « pédibus » par exemple organisés par les parents.

Les parents souhaitent signaler qu'ils sont contents de l'organisation des bus.

Prochain conseil d'école le vendredi 13 mars à 18h00 (puis le mardi 16 juin).

La séance est levée à 20h00
La secrétaire de séance,
Mme Lamy
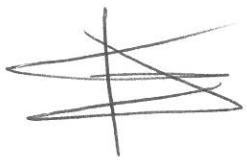
La directrice,
Mme Pernet